

Mandat de résiliation de contrat d'assurance

Vous avez souscrit un nouveau contrat garantissant votre responsabilité civile Automobile / Locative auprès de Generali Iard.

Conformément à l'article L113-15-2 du Code des assurances, pour la souscription de ce type de contrats, Generali Iard, nouvel assureur doit effectuer pour votre compte les formalités de résiliation de votre contrat.

Afin de nous permettre d'effectuer ces formalités, vous devez en avoir fait expressément la demande.

Nous vous remercions donc de compléter et signer le document ci-dessous :

Nom de l'assureur _____

Adresse du siège _____

Code postal Ville _____

Numéro de contrat _____

Type de contrat RC Automobile RC Locative

Je, soussigné, _____, confirme souhaiter souscrire un nouveau contrat d'assurance
 RC Automobile RC Locative auprès de Generali Iard.

Aussi, j'autorise la société Generali Iard à résilier pour mon compte le contrat n° _____
souscrit auprès de la société _____, conformément à l'article L113-15-2 du Code
des assurances.

Dans le cas de la souscription Automobile, je donne également mandat à Generali Iard de demander un relevé
d'informations à mon assureur actuel.

Fait à _____,

le

Signature